



HAL
open science

Les experts scientifiques français dans le Millenium Ecosystem Assessment (2001-2005) : les raisons de leur absence

Marie Hrabanski

► To cite this version:

Marie Hrabanski. Les experts scientifiques français dans le Millenium Ecosystem Assessment (2001-2005) : les raisons de leur absence. *Natures Sciences Sociétés*, 2013, 21 (2), pp.182-189. 10.1051/nss/2013095 . hal-03062758

HAL Id: hal-03062758

<https://hal.science/hal-03062758>

Submitted on 25 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dossier « Écologisation des politiques publiques et des pratiques agricoles »

Les experts scientifiques français dans le Millenium Ecosystem Assessment (2001–2005) : les raisons de leur absence

Marie Hrabanski

Sociologue, CIRAD, UMR Art-Dev., 34398 Montpellier cedex 5, France

Mots-clés :

service écosystémique ;
Millenium Ecosystem Assessment ; France ;
experts scientifiques ;
politiques publiques ;
biodiversité

Résumé – Entre 2001 et 2005, quelque 1 360 experts mobilisés dans le Millennium Ecosystem Assessment (MA) ont fourni, à partir d’une évaluation scientifique, un rapport destiné aux décideurs politiques. Depuis la parution du MA en 2005, une notion très peu utilisée comme celle de service écosystémique (SE) est ainsi passée, en l’espace de quelques années, d’une position de confinement dans des milieux scientifiques restreints (biologie et écologie de la conservation), à une position centrale dans les analyses et la formulation de problématiques environnementales. La notion est toutefois apparue tardivement en France. Notre article contribue à mieux comprendre le désintérêt français pour la notion de SE avant la parution du MA. Les experts scientifiques français, quel que soit leur statut (chercheur, maître de conférences, professeur) ou leur discipline (écologie, biologie, économie, etc.) ne se sont pas impliqués dans le MA, alors que quelques années avant le MA, lors du Global Biodiversity Assessment (1993-1995), le précédent exercice d’évaluation internationale de la biodiversité, ils s’étaient au contraire fortement mobilisés. Pour expliquer ce désintérêt, l’article analyse le rôle des ministères de la Recherche et de l’Environnement, et les clivages structurels entre le monde de la recherche d’un côté et le monde politique de l’autre. En outre, l’enquête montre que la culture professionnelle des scientifiques français et leurs intérêts stratégiques ne les poussent pas à s’investir réellement dans ce type d’exercice.

Keywords:

ecosystem service;
Millennium Ecosystem Assessment; France;
scientific expert;
policy; biodiversity

Abstract – French scientific experts in the Millenium Ecosystem Assessment (2001-2005). Why were they absent? From 2001 to 2005 some 1360 experts involved in the MA provided a report for policy makers based on their scientific assessment. Since the publication of MA in 2005, the rarely used concept of “ecosystem service” (ES) was thus promoted to a central position in the analysis and formulation of environmental issues. In France, however, this concept appeared later. Our paper contributes to understanding French indifference regarding the concept of ES before the publication of the MA. Whatever their academic or research status or discipline (ecology, biology, economics...), French scientists were not involved in the MA. Yet, some years before the MA they were highly mobilized in the Global Biodiversity Assessment (1993-1995), the previous international assessment of biodiversity. To explain this lack of interest for the MA and ES concept, our paper analyzes the role of the Ministry of Research and Ministry of Environment and shows a structural cleavage between the world of research on the one hand and the world of politics on the other. In addition, the survey showed that the professional culture of French scientists and their strategic interests do not encourage them to actively invest in international assessments such as MA.

Auteur correspondant : marie.hrabanski@cirad.fr

Née dans l'arène scientifique anglo-saxonne (Costanza *et al.*, 1997 ; Daily, 1997 ; Holdren et Ehrlich, 1974), la notion de service écosystémique (SE) a ensuite été mise à l'agenda politique mondial via, notamment, l'exercice d'expertise internationale du Millennium Ecosystem Assessment (MA) [Méral, 2012]. Entre 2001 et 2005, quelque 1 360 experts mobilisés dans le MA ont fourni, à partir d'une évaluation scientifique, un rapport destiné aux décideurs politiques. Depuis la parution du MA en 2005, une notion très peu utilisée comme celle de service écosystémique est ainsi passée, en l'espace de quelques années, d'une position de confinement dans des milieux scientifiques restreints (biologie et écologie de la conservation), à une position centrale dans les analyses et la formulation de problématiques environnementales. Autrement dit, les experts scientifiques rassemblés au sein du MA ont joué un rôle central dans la production d'un référentiel international de politiques publiques (Hassenteufel, 2005 ; Muller, 2000) via l'émergence politique des « services écosystémiques ». Ces derniers sont alors devenus un outil essentiel pour appréhender la biodiversité, et en se diffusant dans d'autres régimes environnementaux, ils ambitionnent de repenser les questions climatiques, la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau, etc. La notion est toutefois apparue tardivement en France. C'est le succès rencontré par le MA à l'échelle internationale, après la parution du rapport en 2005, qui va notamment inviter les ministères français, des ONG, le secteur privé et des scientifiques à rattraper la dynamique internationale (Valette *et al.*, 2012). Notre article contribue à mieux comprendre le désintérêt français pour la notion de SE avant la parution du MA. Nous avons choisi d'analyser un moment-clé du processus d'émergence et de diffusion de la notion de SE sur la scène politique internationale : l'exercice d'évaluation scientifique du MA en tant que tel, entre 2001 et 2005¹. Les experts scientifiques français, quel que soit leur statut (chercheur, maître de conférences, professeur) ou leur discipline (écologie, biologie, économie, etc.) ne se sont pas impliqués dans le MA. Sur les 1 360 experts du MA, seuls 19 auteurs sont français et parmi eux, cinq ont eu un rôle véritablement actif (coresponsables d'un chapitre, coauteurs, relecteurs) dans l'exercice. Plus étonnant encore, quelques années avant le MA, lors du Global Biodiversity Assessment (1993–1995), le précédent exercice d'évaluation internationale de la biodiversité, les experts scientifiques français s'étaient au contraire fortement mobilisés.

Pour expliquer la sous-représentation des experts français dans le MA, il convient de mobiliser à la fois des facteurs macro et microsociologiques. Deux hypothèses centrales sont avancées. La première suppose que les

politiques menées par le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie et par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, entre le GBA (1993–1995) et le Millennium (2001–2005), ont freiné l'investissement des experts scientifiques français dans les arènes de l'expertise internationale de la biodiversité. La seconde hypothèse suppose l'existence de dissonances entre la culture scientifique des experts scientifiques français et les ambitions de la notion de SE et plus largement du MA, qui visaient davantage à influencer les décideurs plutôt qu'à produire des résultats scientifiques.

Pour confirmer nos hypothèses, nous avons mené une enquête qualitative fondée sur la prosopographie des scientifiques français du MA et sur les archives de l'exercice. Une dizaine d'entretiens semi-directifs ont également été menés auprès d'experts français et de certains acteurs-clés des ministères. Pour analyser ces données, nous mobiliserons d'abord des travaux de sociologie politique portant sur le rôle de l'expertise dans des arènes supranationales (Dumoulin *et al.*, 2005 ; Lequesne et Rivaud, 2001 ; Ollitrault, 2001 ; Robert, 2003, 2005, 2009, 2010). L'expertise y est analysée comme une stratégie possible de représentation des intérêts (Saurugger, 2002 ; Hrabanski, 2010) et les résultats soulignent aussi la sélectivité accrue des arènes internationales (Michel et Robert, 2010 ; Wagner, 2009). Tout en tirant parti de ces travaux, nous les compléterons par la sociologie de l'action publique et la sociologie des professions afin de comprendre à quels champs politiques et professionnels les scientifiques français appartenaient au moment du MA.

Afin de contextualiser notre analyse et de souligner à quel point la faible implication des experts français du MA est étonnante, nous reviendrons d'abord sur la mobilisation des scientifiques français pendant le GBA, entre 1993 et 1995. Dans une deuxième partie, pour expliquer la faiblesse de la participation des experts français, nous analyserons les politiques du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie. Nous présenterons ensuite le clivage existant entre le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et les experts scientifiques, ce qui a éloigné ces derniers des arènes de l'expertise internationale de la biodiversité. Enfin, nous nous intéresserons à la culture professionnelle des experts français et à leur méfiance à la fois à l'égard d'un exercice tel que le MA et à la notion même de service écosystémique.

Du GBA (1993-1995) au MA (2001–2005) : implication et distanciation des experts scientifiques français dans les arènes de l'expertise internationale de la biodiversité

La notion de service écosystémique s'inscrit dans une dynamique d'idées plus larges sur les questions de

¹ Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'ANR Serena. Une partie des résultats a été obtenue en collaboration avec Denis Pesche (Cirad – Art-Dev.).

biodiversité². Au début des années 1990, les questions environnementales occupent une place croissante dans l'agenda international. Le sommet de la Terre à Rio de Janeiro (1992) a été suivi par la mise en place de deux conventions internationales sur le climat (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques – CCNUCC) et sur la biodiversité (Convention sur la diversité biologique – CDB). La CDB marque une première reconnaissance internationale des questions liées à la diversité biologique. Mais en France comme à l'échelle internationale, la biodiversité peine à acquérir une visibilité similaire aux questions du changement climatique et demeure fragmentée entre plusieurs conventions (CDB, Ramsar, Cites, etc.). Les premiers rapports produits par le Giec (1990 et 1995) sur l'évolution du climat vont toutefois apparaître aux yeux de beaucoup de scientifiques comme des modèles d'exercice d'évaluation scientifique pour informer les décideurs politiques et inspirer de fait l'idée d'une évaluation globale de la biodiversité (Pesche, 2011). Peu de temps après la création de la CDB, une initiative d'envergure est ainsi prise pour cerner les enjeux de la biodiversité à l'échelle de la planète : le Global Biodiversity Assessment (GBA) [1993-1995]. Le GBA est initié par le Pnue³ et soutenu par le GEF⁴, et se veut un exercice scientifique indépendant pour dresser l'état de l'art sur les questions liées au sujet complexe de la biodiversité. Près de la moitié des experts scientifiques impliqués⁵ appartiennent à des organismes de recherche américains. Les scientifiques français ne sont toutefois pas absents de l'exercice scientifique du GBA puisque près d'une cinquantaine d'entre eux font partie de la liste des participants. On compte même, sur les 28 membres du comité de pilotage (*Steering Committee*), deux écologues français, les professeurs C. Levêque et R. Barbault en tant que points focaux pour le CNRS. Les experts scientifiques français étaient donc bien présents dans le GBA et certains y occupaient même des positions centrales. D'après les interviews réalisées, les experts scientifiques français fortement mobilisés dans le GBA étaient, pendant cette période, activement impliqués dans une société savante nommée *Diversitas*, qui a été un lieu de socialisation et de recrutement déterminant pour participer non seulement au GBA, mais aussi quelques années plus tard au MA.

² Ce terme a été popularisé à la fin des années 1980 par Edward Wilson, biologiste américain, comme contraction de la notion de diversité biologique.

³ Programme des Nations unies pour l'environnement.

⁴ Global Environment Facility.

⁵ Près de 500 experts scientifiques sur les 1 000 auteurs figurent dans les annexes du document final en tant que contributeurs et *peers reviewers*. C'est sur ces 500 experts recensés que notre analyse se fonde.

Selon R.T. Watson⁶, le président du GBA, puis le coprésident de MA (Pesche *et al.*, 2013), le Global Biodiversity Assessment a été un excellent travail scientifique, mais il n'a pratiquement pas eu d'impact sur la formulation des politiques car il a été conduit comme un exercice non gouvernemental, sans appropriation par les pouvoirs publics (Watson, 2005). De même, l'exercice du GBA a été perçu comme étant « trop scientifique » par les décideurs et n'a quasiment pas eu d'échos au niveau politique et international (Cash et Clark, 2001). Ces éléments laissent à penser que la notion de service écosystémique telle qu'elle émerge au sein du MA quelques années plus tard, a permis de dépasser la difficile émergence et visibilité internationale des questions de la biodiversité, liée notamment à la fragmentation du champ. La notion de SE apparaît à même d'atteindre directement les décideurs avec des messages reliant de façon plus explicite les préoccupations environnementales (avec en premier lieu l'érosion de la biodiversité) et les mécanismes de décision. Un premier comité exploratoire du MA, créé à l'initiative du World Resources Institute, de la Banque mondiale, du Pnue et du Pnud, va fonctionner entre 1998 et 1999. Les experts les plus influents du MA vont être recrutés au sein de quatre réseaux : dans les sociétés savantes et notamment *Diversitas* et l'ICSU⁷, dans les arènes de la CDB, au sein du courant de l'*Ecological Economics* et enfin au sein du « monde du développement » (Banque mondiale et CGIAR⁸) [Pesche *et al.*, 2013]. Toutefois, à la différence du GBA, les experts scientifiques français manquent à l'appel. Sur les 1 360 experts du MA, seuls 19⁹ auteurs sont français et parmi eux, cinq ont eu un rôle actif, les autres n'ayant même jamais entendu parler de la notion de SE. La notion de SE est absente du champ scientifique français sauf peut-être dans les quelques cercles confidentiels du Muséum d'histoire naturelle.

L'analyse a montré que les experts scientifiques français ont été fortement investis dans le GBA entre 1993 et 1995, ce qui permet d'emblée d'écarter les hypothèses explicatives concernant la difficulté des chercheurs

⁶ Robert Watson a été président du GBA, co-président du Millenium de 2000 à 2005 et président du Giec de 1997 à 2002 ; c'est une personne-clé dans l'émergence et la diffusion de la notion de SE à l'échelle internationale (Pesche *et al.*, 2013).

⁷ International Council for Science (ICSU).

⁸ Consultative Group on International Agricultural Research.

⁹ Sur les 19 experts de nationalité française mobilisés dans le MA, trois font partie de l'IFA (Industrial Fertilizer Industry Association) dont le siège est basé en France, deux autres sont venus s'informer, dix autres sont intervenus de façon extrêmement ponctuelle, sur un sujet précis (cryogénisation, écotourisme, arctique) et n'ont pas suivi le processus, et n'ont même jamais entendu parler de la notion de SE ; seuls cinq chercheurs ont eu un rôle actif, mais étaient bien éloignés des cercles décisionnels du MA.

français à maîtriser les langues étrangères et à s'internationaliser. Ces éléments ne peuvent avoir qu'une portée extrêmement limitée pour expliquer l'absence des scientifiques français dans le MA. La suite de l'article identifie d'autres types de facteurs plus pertinents qui expliquent la très faible participation des experts français dans le MA.

De 1997 à 2005 : une politique scientifique française réticente aux recherches sur le changement climatique et ses conséquences sur les écosystèmes

Une part importante des experts scientifiques du MA a été recrutée d'abord via les programmes scientifiques labellisés par deux sociétés savantes : l'ICSU et Diversitas, sa branche biodiversité. Ces programmes s'inscrivent dans une dynamique de recherche assez ancienne pilotée entre autres par les sciences de l'univers (physiciens). Le programme IGBP¹⁰ lancé en 1990 en fait partie. Il est porté par l'ICSU et semble avoir été un canal de recrutement extrêmement important pour intégrer le MA. Au sein du programme général de l'IGBP, un sous-programme appelé GCTE¹¹ labellisé par Diversitas s'est intéressé plus directement aux effets des changements climatiques sur les écosystèmes. L'IGBP privilégie une implantation pays par pays en mobilisant la variété des systèmes de recherche nationaux (Kwa, 2001). Une structure informelle, l'IGFA¹², est créée pour piloter les orientations de l'IGBP au niveau international. Toutefois, en France, à la différence des États-Unis et des Pays-Bas, la décision d'intégrer l'IGBP a été prise par les instances politiques les plus élevées et rend de fait l'IGBP en France fortement dépendante des supports politiques (Kwa, 2001). En effet, l'auteur montre comment le soutien à l'IGBP a été important entre 1989 (début de l'IGBP en France), sous le second mandat de F. Mitterrand, jusqu'en 1997 et les premières années du président Chirac. Toutefois, à partir de la nomination de C. Allègre, en 1997, en tant que ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, la participation des chercheurs français dans l'IGBP n'a plus été soutenue. J. Labrousse (ex-président de l'IGBP France), chef du département Terre-Océan-Espace-Environnement au ministère de la Recherche et de la Technologie, quitte le ministère en 1997, il n'est pas remplacé et le département est dissout par C. Allègre, celui-ci étant peu convaincu par les recherches sur le changement climatique anthropique (Kwa, 2001). Ce climat politique complexe autour de l'IGBP en France et le désintérêt pour les recherches

sur le changement climatique anthropique révèle une politique scientifique peu favorable au développement d'une écologie des écosystèmes. Les ministères de tutelle ne sont pas ou peu intervenus pour pousser les recherches sur le changement climatique (Dahan-Damedico et Guillemot, 2006) et ses conséquences sur les écosystèmes, contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni.

Au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, un clivage entre science et politique

Aux réticences du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie quant à la pertinence des recherches sur le changement climatique s'est ajouté ce qui pourrait apparaître comme un manque d'intérêt de la part du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement pour le MA. Toutefois ce faible intérêt semble correspondre plutôt à un clivage structurel entre ce qui relèverait de la science et ce qui relèverait de la sphère politique.

Les archives du MA confirment la faible implication du ministère français de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement dans les réunions de préparation et l'exercice du MA. Lorsque le ministère est sollicité pour réagir au projet du MA, les commentaires produits par ses services sont extrêmement laconiques¹³ et n'abordent pas, à la différence d'autres gouvernements, les questions de fond posées par le MA. Les remarques se limitent à quelques phrases très générales sur les progrès qui ont été faits sur le cofinancement du MA et sur la nécessité d'impliquer davantage des experts de langue française dans le processus (GEF, 2001). De même, les entretiens réalisés auprès d'experts scientifiques et auprès de membres du ministère confirment que le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, lorsqu'il a été contacté par les organisateurs du MA afin de proposer des noms d'experts capables de participer au processus, ne s'est quasiment pas mobilisé.

« Il faut savoir que lorsque le ministère de l'Environnement a été sollicité pour envoyer des experts au MA, il n'a rien fait, ça il faut le savoir. Il a été sollicité mais il n'a pas réagi, alors là je n'ai plus les courriers mais je vous l'assure. Il ne faut pas hésiter à dire qu'il y a de l'incompétence, ça j'en suis sûr, y'a X qui était là aussi, il pourra vous le confirmer... »

¹³ Exemples de commentaires produits par les services du ministère sur les rapports préparatoires du MA : « Les commentaires de la France portent sur les mesures prises pour impliquer davantage les experts de langue française dans le processus. » ; « Le projet global répond à un besoin clairement établi. » ; « Le reste des paquets de financement ne semble pas avoir encore été déterminé. »

¹⁰ International Geosphere-Biosphere Program.

¹¹ Global Change and Terrestrial Ecosystems.

¹² International Group of Funding Agencies.

ça les intéressait pas, il n'en avait vraiment rien à faire à cette époque-là, après le MA, ça a changé. Là, il a fallu rattraper le temps perdu... » (Entretien avec un expert scientifique du MA.)

Ce qui semble être de l'incompétence peut toutefois s'analyser, de façon plus structurelle, comme le résultat d'un clivage entre le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et le monde de la recherche scientifique. On constate une certaine étanchéité entre les deux univers qui paraît moins présente dans d'autres pays et à l'échelle internationale. L'absence des scientifiques français aux réunions de la Convention sur la diversité biologique relève également de cette même dynamique. En effet, des experts scientifiques sont intégrés à la CDB et notamment au SBSTTA¹⁴, l'organe scientifique de la CDB, chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Ainsi, depuis les premières rencontres du SBSTTA en 1995, chaque État, via son ministère de l'Environnement, consulte ses réseaux d'experts sur un certain nombre de sujets couverts par la convention, et les contributions des experts sont ensuite synthétisées puis transmises aux ministères. Les États peuvent ensuite proposer des experts afin de participer aux réunions organisées par la CDB. Toutefois, dès les premières réunions de la CDB, en 1995, le ministère français de l'Environnement, à la différence des pays anglosaxons et d'Europe du Nord, a très peu associé les experts français au processus du SBSTTA et plus largement à la CDB. Or l'approche écosystémique¹⁵ a été évoquée pour la première fois au sein de la CDB en 1995 et peut être considérée comme un élément facilitant l'émergence de la notion de SE et son intégration dans les arènes internationales puis les espaces nationaux (Pesche *et al.*, 2013). Mais, en France, au moins jusqu'aux années 2000, les experts scientifiques ne sont pas associés au SBSTTA alors même que ce dernier constitue un puissant canal de recrutement des experts du MA¹⁶. Il faudra attendre la création de l'IFB¹⁷ en 2000 pour qu'un réseau d'experts sur la biodiversité voie officiellement le jour en France et devienne le point focal du SBSTTA, et patienter encore quelques années supplémentaires pour que les experts soient davantage associés à la CDB. En 2008, l'IFB devient la

¹⁴ Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice.

¹⁵ La Conférence des parties (COP) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a adopté l'idée d'une approche écosystémique comme principal cadre d'action, en vertu de la convention dès sa deuxième réunion (Jakarta, novembre 1995), mais ne faisait alors pas référence aux SE.

¹⁶ Une partie des scientifiques et experts mobilisés dans le MA ont des profils hybrides combinant une forte renommée scientifique avec une carrière internationale au sein de la CDB, comme secrétaire exécutif (A. Cropper, C. Juma, H. Zedan) ou comme président du SBSTTA (P. Schei, A.H. Zakri, C. Samper, A. Oteng-Yeboah, C. Prip).

¹⁷ Institut français de la biodiversité.

FRB¹⁸ et reflète ainsi la place essentielle qu'entend désormais donner le gouvernement français à la biodiversité et à ses experts scientifiques dans les arènes politiques nationales et internationales.

L'analyse a montré comment le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a longtemps considéré les arènes de l'expertise internationale de la biodiversité comme son terrain privilégié et en a ainsi exclu les experts scientifiques français. Toutefois, ces derniers, qu'ils soient chercheurs, maîtres de conférences ou professeurs ne sont pas non plus familiers de ce type d'exercice. Alors que de nombreux experts français se sont facilement investis dans un exercice tel que le GBA, qui semblait aux yeux des décideurs « trop scientifique », le SBSTTA et/ou le MA apparaissent au contraire comme des arènes à mi-chemin entre la science et le politique, et peuvent susciter la méfiance des experts scientifiques français. De ce fait, les ambitions du MA et l'utilisation même de la notion de SE raisonnent assez peu avec la culture professionnelle et les ambitions de carrière des experts scientifiques français.

L'éloignement progressif des scientifiques français de *Diversitas* au cours des années 1990

Le recrutement des experts scientifiques dans le GBA puis au sein du MA s'est effectué, en partie, via les réseaux de recherche internationaux sur la biodiversité labellisés par *Diversitas*. L'implication des experts français dans le GBA s'explique notamment par la place importante qu'ils occupaient dans cette société savante, créée en 1991. Jusqu'à la fin des années 1990, l'objectif premier de *Diversitas* était de développer une expertise scientifique sur les questions de biodiversité et de faire de la biodiversité un enjeu global. Les programmes de recherches lancés et labellisés par *Diversitas*¹⁹ permettaient à la fois de faire collaborer des scientifiques internationaux de renom sur des thèmes précis, et de faciliter la diffusion rapide des idées dans les sphères scientifiques internationales. Ainsi R. Barbault, un des pionniers de l'approche systémique de la biodiversité en France, a siégé au conseil scientifique de *Diversitas* au début des années 1990 et a été directement impliqué dans plusieurs programmes ambitieux de *Diversitas* ; il sera aussi membre du bureau (*board*) du GBA. De même, C. Levêque est un spécialiste de l'écologie aquatique, et à cette époque il est activement engagé dans une série

¹⁸ Fondation pour la recherche sur la biodiversité.

¹⁹ À partir de 1996, *Diversitas* va être soutenue par l'International Council for Science et devenir la « branche biodiversité » de l'ICSU.

d'activités scientifiques à l'échelle internationale labellisées par Diversitas. Les experts interviewés déclarent avoir été séduits par les idées novatrices que la société savante contribuait à développer jusqu'à la fin des années 1990. Toutefois, à partir de 1996, Diversitas se réorganise en faveur de missions dites « *socially policy relevant* ». Cette tendance nouvelle a eu un impact sur le contenu des programmes scientifiques, dans la mesure où les résultats scientifiques devaient aussi relier de façon plus explicite l'érosion de la biodiversité et les mécanismes de décision. Ce tournant a fait naître un certain malaise chez les experts scientifiques rencontrés. À partir de la fin des années 1990, ils reprochent à Diversitas de s'écarter du cœur de sa mission : la recherche scientifique sur la biodiversité. En effet, à partir de cette période, Diversitas tente d'impliquer une majorité de scientifiques qui cherchent à articuler l'analyse des écosystèmes avec la problématique du changement climatique, très en vogue au niveau international. Cette ouverture va selon les experts français rencontrés estomper la spécificité de Diversitas et brouiller les objectifs de la société savante.

« Pour moi, il s'agit maintenant d'un "machin". Dans les années 1990, il y avait un président intéressant qui amenait des idées stimulantes, mais aujourd'hui Diversitas tente avant tout de trouver des sources de financement et de mettre son nom partout. Imoseb²⁰ était d'ailleurs un moyen pour Diversitas de trouver des financements. Diversitas veut mener la même stratégie que pour le climat, c'est-à-dire une médiatisation internationale et une mise sur l'agenda politique international afin de multiplier les programmes de recherche, et acquérir renommée et compétence, mais la biodiversité et le climat sont deux choses différentes, et la biodiversité, on s'en préoccupe moins... » (Entretien avec un expert scientifique.)

En outre, les experts français interrogés considèrent que les ambitions scientifiques de Diversitas s'éloignent de leur culture professionnelle. Ils avancent même que les résultats scientifiques sont moins orientés vers la production de connaissance que vers l'aide à la prise de décision. Les mêmes reproches seront formulés à l'encontre de la notion de SE.

Si l'implication des scientifiques français dans Diversitas a permis leur intégration dans le GBA au début des années 1990, leur éloignement de la société savante va inexorablement les éloigner du MA. De même, le malaise des scientifiques français dans Diversitas va également s'exprimer à l'encontre de la notion de SE.

²⁰ Imoseb est un mécanisme international d'expertise scientifique sur la biodiversité, mis en place à l'initiative de la France, entre 2005 et 2007. Il a débuté suite au rapport du MA et a ensuite été relayé par l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) en novembre 2008.

Les écologues et économistes français et la notion de SE : entre réticences et désintérêt

Les experts scientifiques interviewés, tant ceux qui ont participé au MA que ceux qui n'y ont pas participé, se montrent assez critiques à l'égard de la notion de SE. Certains, notamment ceux qui n'y ont pas participé, contestent sa pertinence scientifique. La méfiance concernant les SE s'est exprimée à travers la vision utilitariste et anthropocentrée de la notion. L'évaluation économique des services rendus fait également partie des réticences des experts rencontrés.

« J'avais quand même participé à une réunion au Meddad, après le MA, parce que le ministère essayait de récupérer son retard mais, comme je suis assez critique sur l'approche, on ne me sollicite pas trop, mais j'avais participé à une réunion justement et c'est ce que j'avais exposé, en gros, ce que je viens de vous annoncer, cette critique de la notion. Et puis il y a aussi cette mythologie que si on a des arguments de poids, des arguments chiffrés, on va pouvoir plus peser dans la décision, mais moi j'appelle vraiment ça une mythologie ! [...] de toute façon, pour moi, ça, ce n'est pas vraiment de la science ! »

D'autres experts, tout en étant assez critiques sur la monétarisation des SE, estiment que la notion « permet de faire discuter des disciplines différentes ensemble et pourquoi pas de créer des opportunités pour faire avancer les choses en matière de protection de l'environnement ». Les quatre services identifiés au sein du MA (service d'approvisionnement, service de régulation, service culturel et service de soutien) leur apparaissent toutefois davantage comme des conventions que comme des résultats scientifiques.

Notons également que les clivages intradisciplinaires en écologie et en économie ont pu participer à la faible mobilisation des scientifiques français. Au sein de l'écologie, on distingue le courant naturaliste, qui a longtemps dominé la discipline, et le courant de l'écologie fonctionnelle, apparu plus récemment. D'après l'écologue R. Barbault, au sein du GBA, l'approche systémique a commencé à être développée, mais c'est surtout une réflexion sur la diversité des espèces qui a été menée, conformément à l'écologie naturaliste classique. *A contrario*, le MA a adopté la notion de SE, laquelle s'inscrit dans une démarche systémique, plus proche de l'écologie fonctionnelle. À la fin des années 1990, seuls quelques rares laboratoires français s'inscrivent dans l'écologie fonctionnelle. De plus, d'après les entretiens réalisés, les tenants du programme GCTE piloté par Diversitas, préféraient inclure des biologistes et écologues issus de l'écologie fonctionnelle plutôt que des scientifiques de l'écologie évolutive. Les approches évolutives et naturalistes ne permettaient pas, selon eux, un dialogue aisé avec les approches globales du programme GCTE piloté par les

sciences de l'univers. Toutefois, aujourd'hui, de multiples passerelles existent entre ces deux courants. Pour ce qui est de l'économie, des experts du MA ont été recrutés via les réseaux de l'*Ecological Economics*. Ce courant économique a notamment été développé par le Beijer Institut de Stockholm, le département de biologie de Stanford et l'école d'économie de Londres. L'emblématique article de Costanza (Costanza *et al.*, 1997) s'inscrit dans cette dynamique et a participé à la reconnaissance internationale de l'*Ecological Economics*. Cette sous-discipline s'intéresse principalement à la biodiversité tout en recourant aux outils de l'évaluation monétaire de l'environnement de l'approche néo-classique. Toutefois, en France, à la fin des années 1990, seul un laboratoire d'économie s'inspirait de ce courant, ce qui ne semble pas avoir suffi à faciliter l'intégration d'économistes français dans le MA.

Enfin, le système d'évaluation des chercheurs français valorise assez peu la participation de ces derniers à des arènes politico-scientifiques internationales telles que le MA. Le système d'évaluation est avant tout fondé sur la publication et la prise de responsabilité institutionnelle. Stratégiquement, les scientifiques français ont donc peu intérêt à s'impliquer dans des expertises internationales chronophages et peu valorisées dans le champ académique français.

Conclusion

À partir du constat de l'implication forte des experts français dans le GBA (1993-1995) et de leur sous-représentation dans le MA (2001-2005), l'article a identifié plusieurs facteurs pour expliquer le désintérêt des experts français et des ministères pour le MA et la notion de SE. Nous avons montré que le ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie à la fin des années 1990 se montrait peu enclin aux projets sur le changement climatique anthropique et ses effets sur les écosystèmes. Le ministère de l'Environnement de l'époque n'a pas montré beaucoup plus d'intérêt à l'égard du MA. Nous avons ainsi établi que des clivages structurels entre le monde de la recherche d'un côté et le monde politique de l'autre avaient contribué à éloigner les experts français du MA et aussi de la CDB. En outre, la culture professionnelle des scientifiques français et leurs intérêts stratégiques ne les poussent pas à s'investir réellement dans ce type de structures.

Plus globalement, si les arènes ministérielles et le système de recherche français présentent chacun leurs spécificités propres, l'étanchéité stricte entre ces deux mondes semble limiter l'audience des chercheurs français dans les arènes de l'expertise internationale, et indirectement celle de la France.

Références

- Cash, D., Clark, W., 2001. From science to policy: Assessing the assessment process, Faculty Research Working Paper, ReportRWP01-45, Cambridge (MA), Harvard Kennedy School of Government.
- Costanza, R., D'Harge, R., De Groot, R. Farber, S. Grasso, M. Hannon, B. Limburg, K. Naeem, S., O'Neill, R.V., Paruelo, J., Raskin, R. G., Sutton P., Van den Belt, M., 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital, *Nature*, 387, 253-260.
- Dahan-Damedico, A., Guillemot H., 2006. Le changement climatique : dynamiques scientifiques, expertise, enjeux politiques, *Revue de Sociologie du Travail*, 48, 412-432.
- Daily, G. 1997. *Nature's Services: Societal Dependence on Natural Ecosystems*, Washington, Island Press.
- Dumoulin, L., La Branche, S., Robert, C., Warin, P., 2005. *Le Recours aux experts*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- GEF, 2001. *Global Millennium Assessment of the State of the World's Ecosystem*, Washington, GEF.
- Hassenteufel, P., 2005. De la comparaison internationale à la comparaison transnationale, *Revue Française de Science Politique*, 55, 113-132.
- Holdren, J. P., Ehrlich, P.R., 1974. Human population and the global environment, *American Scientist*, 62, 282-292.
- Hrabanski, M., 2010. Les groupes d'experts de la DG Agri : diversité des usages de l'expertise et socialisation aux normes d'action publique de l'Union européenne, *Politique Européenne*, 32, 99-123.
- Kwa, C., 2001. The steering of the International Geosphere-Biosphere Programme (IGPB), 54, University of Amsterdam.
- Lequesne, C., Rivaud, P., 2001. Les comités d'experts indépendants : l'expertise au service d'une démocratie supranationale, *Revue Française de Science Politique*, 51, 6, 867-880.
- Méral, P., 2012. Origine et portée du concept de service écosystémique en économie, *Nature, Sciences, Sociétés*, 20,1, 3-15.
- Michel, H., Robert, C., 2010. *La Fabrique des Européens : l'Europe comme agent, objet et enjeu de socialisation*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Muller, P., 2000. Analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique, *Revue Française de Science Politique*, 50, 2, 189-208
- Ollitrault, S., 2001. Les écologistes français, des experts en action, *Revue Française de Science Politique*, 51, 1-2, 105-130.
- Pesche, D., 2011. Le Millennium Ecosystem Assessment : évaluations globales et circulation des idées dans la production des politiques, document de travail n° 2011-12, Montpellier, Serena (http://www.serena-anr.org/new/IMG/pdf/Pesche_WP_2011_12.pdf, consulté le 30/08/2013).
- Pesche, D., Méral, P., Hrabanski, M., Bonnin, M., 2013. Ecosystem services and payments for environmental services: two sides for the same coin?, in Muradian, R., Rival, L., *Governing the Provision of Ecosystem Services*, Dordrecht, Springer, 69-88.
- Robert, C., 2003. L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance, *Politique Européenne*, 3, 57-78.
- Robert, C., 2005. Les incertitudes politiques sont-elles solubles dans l'expertise ? : usages et enjeux du recours de la

- Commission européenne à l'expertise extérieure, in Dumoulin, D., La Branche, S., Robert, C., Warin, P. (Eds), *Le Recours aux experts : raisons et usages politiques*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 83-103.
- Robert, C., 2009. Entre expertise et consultation : les légitimités paradoxales des groupes d'experts européens, in Camau, M., Massardier, G. (Eds), *Démocraties et Autoritarismes : fragmentations et hybridations des régimes*, Paris, Karthala.
- Robert, C., 2010. Les groupes d'experts dans le gouvernement de l'Union européenne : bilans et perspectives de recherche, *Politique Européenne*, 32, 7-38.
- Saurugger, S., 2002. L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire, *Revue Française de Science Politique*, 52, 4, 375-401.
- Valette, E., Aznar, O., Hrabanski, M., Maury, C., Caron, A., Décamps, M., 2012. Émergence de la notion de service environnemental dans les politiques agricoles en France : l'ébauche d'un changement de paradigme ?, *VertigO*, 12, 3 (<http://vertigo.revues.org/12904>, consulté le 30/08/2013).
- Wagner, A.-C., 2009. La fabrique de syndicalistes « européens » : une enquête sur les formations européennes de la CES, *Politique Européenne*, 27, 1, 105-127.
- Watson, R. T., 2005. Turning science into policy: Challenges and experiences from the science-policy interface, *Philosophical Transactions of the Royal Society B.: Biological Sciences*, 360, 1454, 471-477, doi: 10.1098/rstb.2004.1601.

Reçu le 31 mai 2011. Accepté le 12 septembre 2012.